

# LES OBSERVATOIRES DE L'AUD

## LES DYNAMIQUES DE L'EMPLOI SUR LE PÉRIMÈTRE DE L'AUD



### LES CHIFFRES CLÉS DU PÉRIMÈTRE DE L'AUD



**PÉRIMÈTRE DE L'AUD**  
147 communes  
269 736 habitants



**58 827**  
EMPLOIS  
SALARIÉS PRIVÉS  
en 2016

**- 2 349**  
depuis 2008

**+ 464**  
entre 2015  
et 2016



**SCOT DU PAYS  
DE SAINT-OMER**  
89 communes  
128 890 habitants



**31 279**  
EMPLOIS  
SALARIÉS PRIVÉS  
en 2016

**- 405**  
depuis 2008

**+ 259**  
entre 2015  
et 2016



**SCOT DU PAYS  
DE FLANDRE  
INTÉRIEURE**  
58 communes  
140 846 habitants



**27 548**  
EMPLOIS  
SALARIÉS PRIVÉS  
en 2016

**- 1 944**  
depuis 2008

**+ 205**  
entre 2015  
et 2016



### RÉSUMÉ

Cette nouvelle édition de l'Observatoire de l'Emploi fait état des dynamiques en cours sur le périmètre de l'AUD. Après plusieurs années de recul de l'emploi salarié, l'année 2016 confirme la relance observée depuis 2015.

L'agroalimentaire constitue l'un des secteurs où les opportunités d'emplois ont été les plus favorables ces dernières années. Le territoire, à dominante agricole, a contribué à créer un environnement et un climat propice à l'installation de grands groupes industriels. Avec 156 emplois supplémentaires dénombrés entre 2015 et 2016, l'agroalimentaire concentre à elle seule le tiers des emplois créés durant cette période et 1/5<sup>ème</sup> de l'emploi salarié privé. Il constitue à ce titre l'un des secteurs clés de l'économie locale, au sein duquel de nombreux acteurs interviennent aux différents stades de la chaîne agroalimentaire.

Cet observatoire propose dans ce contexte, et à la suite d'une analyse des grandes tendances de l'évolution de l'emploi salarié depuis 2008, de consacrer un zoom spécifique sur l'ensemble de la filière, avec une attention toute particulière portée à l'évolution de l'emploi et des modes de commercialisation et de consommation.



# UNE DYNAMIQUE POSITIVE DE L'EMPLOI QUI SE CONFIRME

## UNE BAISSÉ DE L'EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ ENTRE 2008 ET 2016

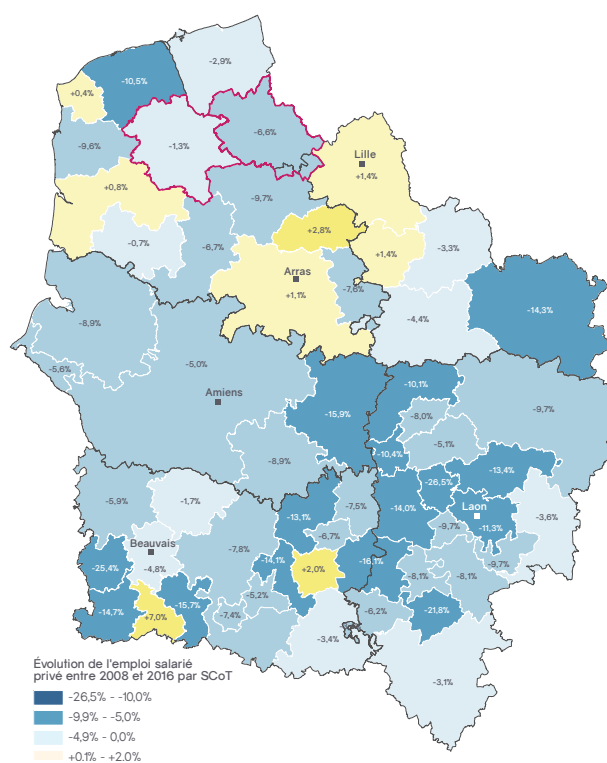
Au niveau régional, pour la période 2008-2016, sur les 50 périmètres de SCOT que compte la Région des Hauts-de-France, le SCOT du Pays de Saint-Omer se situe à la 9<sup>ème</sup> place en terme d'évolution relative de l'emploi salarié, le SCOT de Flandre Intérieure à la 24<sup>ème</sup> place.

Le poids du Pays de Saint-Omer dans l'emploi régional (2,8%) demeure quasiment stable au cours des huit dernières années. Celui de la Flandre Intérieure s'atténue légèrement, passant de 2,6% en 2008 à 2,4% en 2016.

La carte ci-contre illustre l'évolution de l'emploi salarié privé depuis 2008. Si à l'échelle du périmètre de l'AUD, le nombre d'emplois a diminué de 3,8%, les dynamiques diffèrent à l'échelle des deux territoires.

On constate qu'au sein du SCOT du Pays de Saint-Omer, 405 emplois salariés privés en moins sont comptabilisés depuis 2008, soit un recul de 1,3%. Sur le SCOT de Flandre Intérieure, ce sont 1 944 emplois salariés privés en moins qui sont enregistrés sur la même période, soit une baisse de 6,6%.

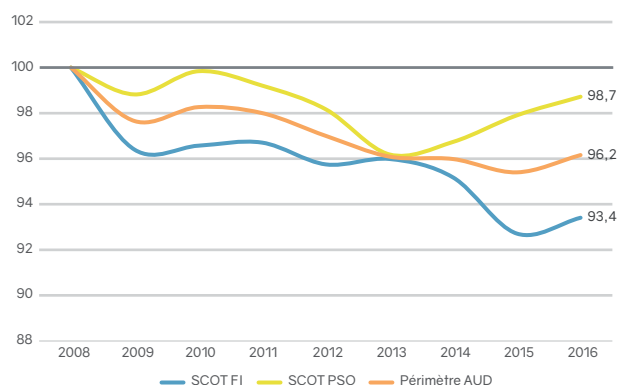
## ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ ENTRE 2008 ET 2016



## MAIS UNE REPRISE QUI S'AMORCE DEPUIS 2015 SUR LE TERRITOIRE DE L'AUD

Sur la période récente, la situation s'améliore comme en atteste le graphique ci-contre. En effet, les deux SCOT voient le nombre d'emplois salariés privés progresser avec une augmentation du nombre d'emplois salariés privés entre 2015 et 2016 de respectivement 259 pour le Pays de Saint-Omer (+0,8%) et 205 pour la Flandre Intérieure (+0,7%). Cette hausse est supérieure à celle observée à l'échelle de la Région des Hauts-de-France (+0,4%).

## ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ (INDICE BASE 100 EN 2008)



## UNE INDUSTRIE TOUJOURS IMPORTANTE

L'emploi sur le périmètre de l'Agence se caractérise toujours par le poids de l'industrie comparativement à la moyenne observée à l'échelle régionale. Près d'un emploi salarié privé sur trois relève du secteur industriel contre un sur cinq dans la région des Hauts-de-France.

La Flandre Intérieure et le Pays de Saint-Omer affichent un profil économique assez proche. Les différences se situent principalement dans le secteur de la construction, davantage représenté en Flandre Intérieure (10,5% de l'emploi contre 7,1% dans l'Audomarois). A l'inverse, le secteur du transport est quant à lui plus important dans le Pays de Saint-Omer (9,2% contre 6,9%).

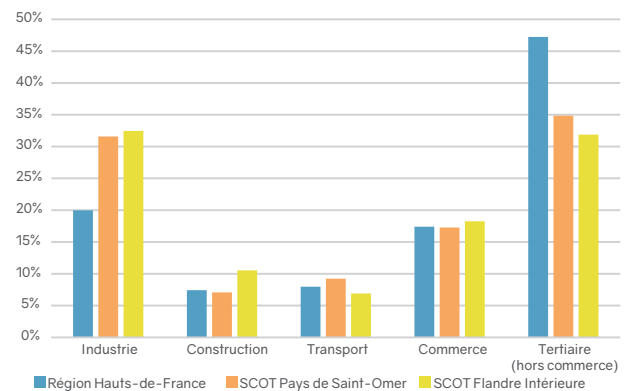
## LA TERTIARISATION DE L'ÉCONOMIE SE POURSUIT

Les deux graphiques ci-contre mettent en perspective les dynamiques des grands secteurs d'activité sur les SCOT du Pays de Saint-Omer et de la Flandre Intérieure.

En Pays de Saint-Omer, deux secteurs connaissent une hausse progressive du nombre d'emplois depuis 2008 : le tertiaire hors commerce (+26,4%, soit 2 275 emplois supplémentaires) et le transport (+12,7%, soit 325 emplois supplémentaires). Le secteur du commerce a connu une période de croissance du nombre d'emplois jusqu'en 2010 puis une diminution sur la période 2010-2012 et désormais une stagnation. Le nombre d'emplois de ce secteur reste en 2016 légèrement inférieur à celui comptabilisé en 2008. La construction affiche un joli sursaut entre 2015 et 2016 (+3,2%) après plusieurs années de baisse, conjoncture également observée dans l'industrie avec une stabilisation de l'emploi sur la dernière année (+0,4%).

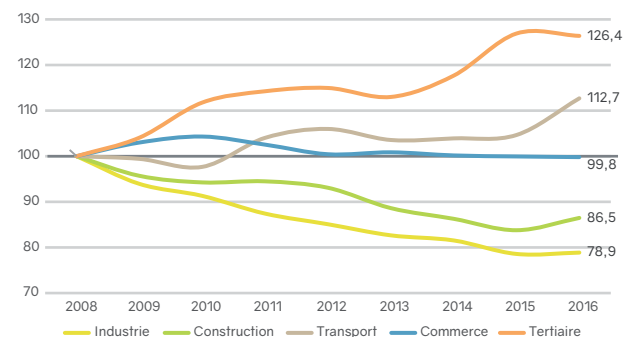
En Flandre Intérieure, les évolutions sont moins marquées que dans l'Audomarois. L'industrie et la construction ont enregistré un recul de l'emploi depuis 2008 (respectivement -18,1 % et -13,4%). A l'inverse, le commerce et le reste du secteur tertiaire enregistrent une croissance quasi-continue (respectivement +5,5% et +3%) sur les huit dernières années mais celle-ci ne contrebalance que faiblement les pertes observées dans les autres secteurs d'activité.

## RÉPARTITION DE L'EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ PAR GRAND SECTEUR D'ACTIVITÉ

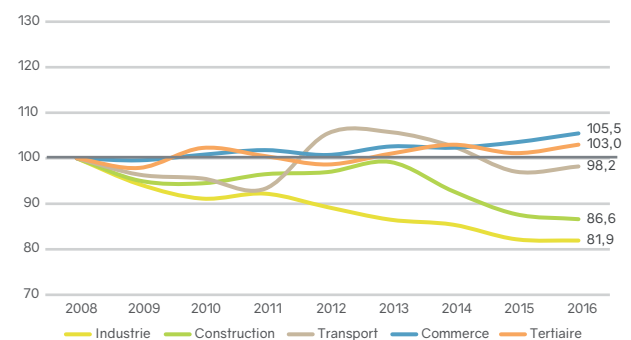


## ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ (INDICE BASE 100)

### PAYS DE SAINT-OMER



### FLANDRE INTÉRIEURE



# ZOOM SUR LA FILIÈRE AGROALIMENTAIRE

## LA FILIÈRE AGROALIMENTAIRE

Jusqu'au stade de la commercialisation du produit de consommation final, la matière première agricole transite par un circuit plus ou moins court, au sein duquel interviennent une multitude d'acteurs économiques.

Le schéma ci-contre illustre de manière simplifiée les deux types de circuits alimentaires les plus courants :

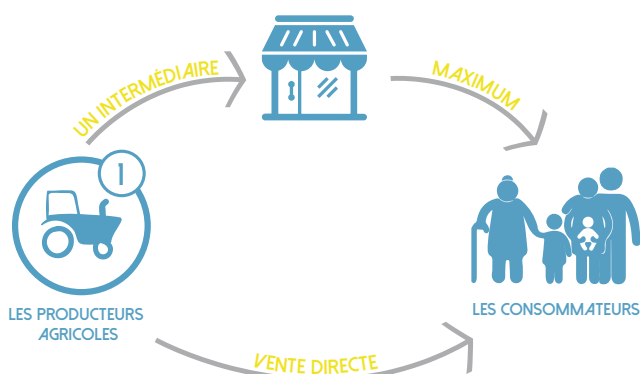
> **LE CIRCUIT COURT** dans lequel intervient au maximum un intermédiaire entre le producteur et le consommateur.

> **LE CIRCUIT LONG** qui est constitué généralement de 4 maillons distincts : les producteurs de produits bruts (agriculteurs, éleveurs, aquaculteurs et pêcheurs), les grossistes et logisticiens chargés du transport et du stockage des marchandises, les transformateurs qui utilisent la matière première pour fabriquer les aliments destinés à la consommation humaine et animale et les distributeurs qui assurent la commercialisation des produits bruts ou transformés.

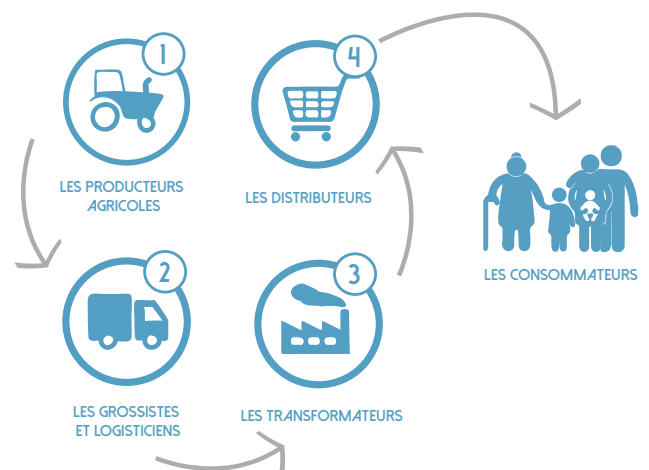
L'objectif de cette seconde partie est donc de présenter les différents secteurs de la filière alimentaire et de montrer les dynamiques actuelles et à venir.



### LE CIRCUIT COURT



### LE CIRCUIT LONG



# I. LES PRODUCTEURS AGRICOLES

A l'amont de la filière agroalimentaire se situent les producteurs agricoles.

Les diagnostics agricoles des SCOT et PLUI réalisés par la Chambre d'Agriculture des Hauts-de-France montrent qu'en 2016, le périmètre de l'Agence comptait 1 712 exploitations agricoles (752 sur le Pays de Saint-Omer et 960 sur la Flandre Intérieure). Leur nombre est en constante diminution depuis plusieurs années. D'après l'INRA, elles sont aujourd'hui cinq fois moins nombreuses qu'en 1955. Les exploitations se sont en effet agrandies, devenant quatre fois plus grandes en presque cinquante ans pour atteindre 60 hectares en moyenne.

De plus, 30% des moyennes et grandes exploitations n'ont pas ou ne connaissent pas encore de repreneurs. Cette tendance pourrait s'accroître dans les années à venir du fait du vieillissement de la population agricole (1 chef d'exploitation sur 5 a plus de 60 ans).

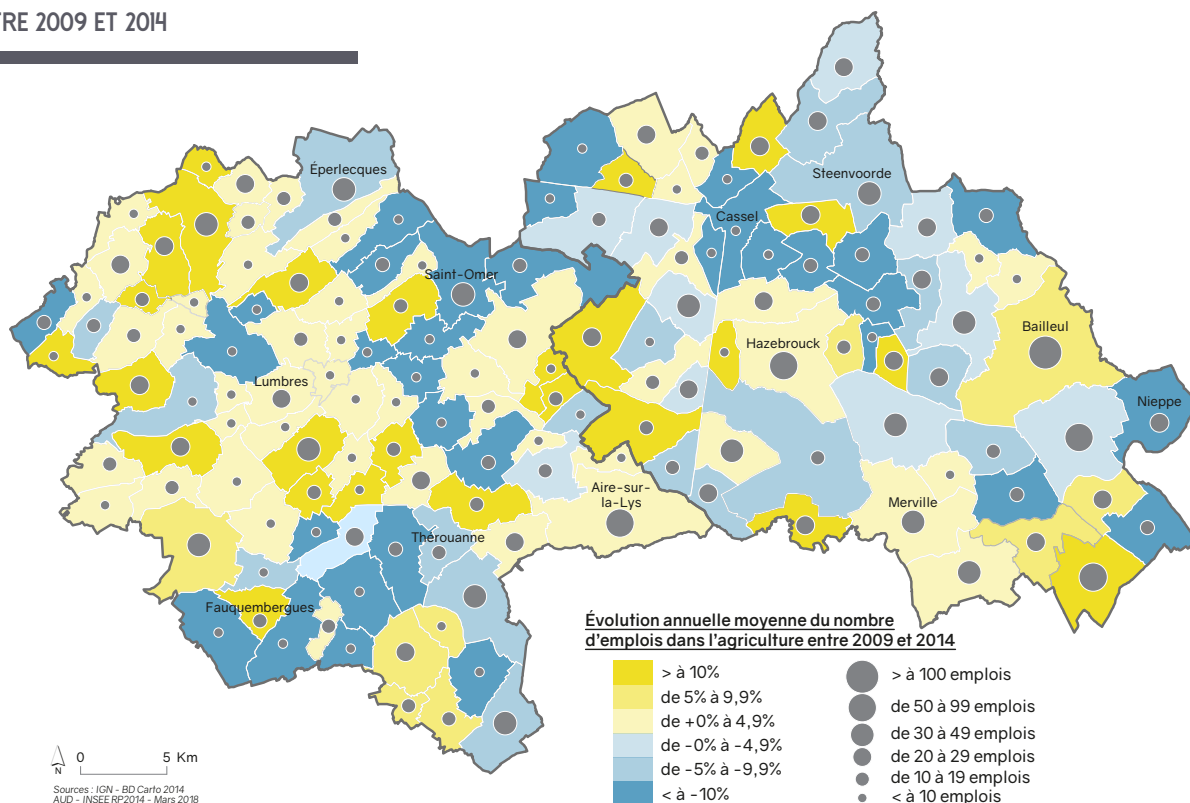
Afin de favoriser ce renouvellement des générations, l'État et l'Union européenne apportent une aide à l'installation via la Dotation Jeunes Agriculteurs. Les porteurs de projets peuvent également compter sur l'aide technique de la Chambre d'Agriculture, notamment dans le cadre du Point d'Accueil Installation.

Ces premiers constats sont en corrélation avec l'emploi agricole, en baisse continue depuis plusieurs années. Le périmètre de l'AUD comptait 2 400 agriculteurs exploitants en 2014, soit 200 de moins par rapport à 2009. Cette diminution s'explique également du fait de la mécanisation de l'activité agricole et du développement de nouvelles formes sociétaires permettant le partage de travail ou encore l'optimisation des moyens de production.

Face aux acteurs que sont les transformateurs et les distributeurs, les producteurs ont en effet fait le choix, depuis plusieurs années, de se regrouper et de s'organiser afin de peser davantage et renforcer leur poids dans les négociations. Ces organisations de producteurs (OP) ont ainsi largement contribué à la modernisation de l'activité agricole et pèsent aujourd'hui une part de marché de 40% dans l'agroalimentaire.

Concernant la production agricole, les exploitations du territoire sont majoritairement de types polyculture-polyélevage pour 72% des communes, grandes cultures (12%) et élevage (avec 6% en bovins lait et 5% en élevage hors sol). Sur la commune de Saint-Omer, les exploitations de type maraîchage prédominent, au regard de la présence du dernier marais cultivé de France.

## ÉVOLUTION DE L'EMPLOI AGRICOLE ENTRE 2009 ET 2014





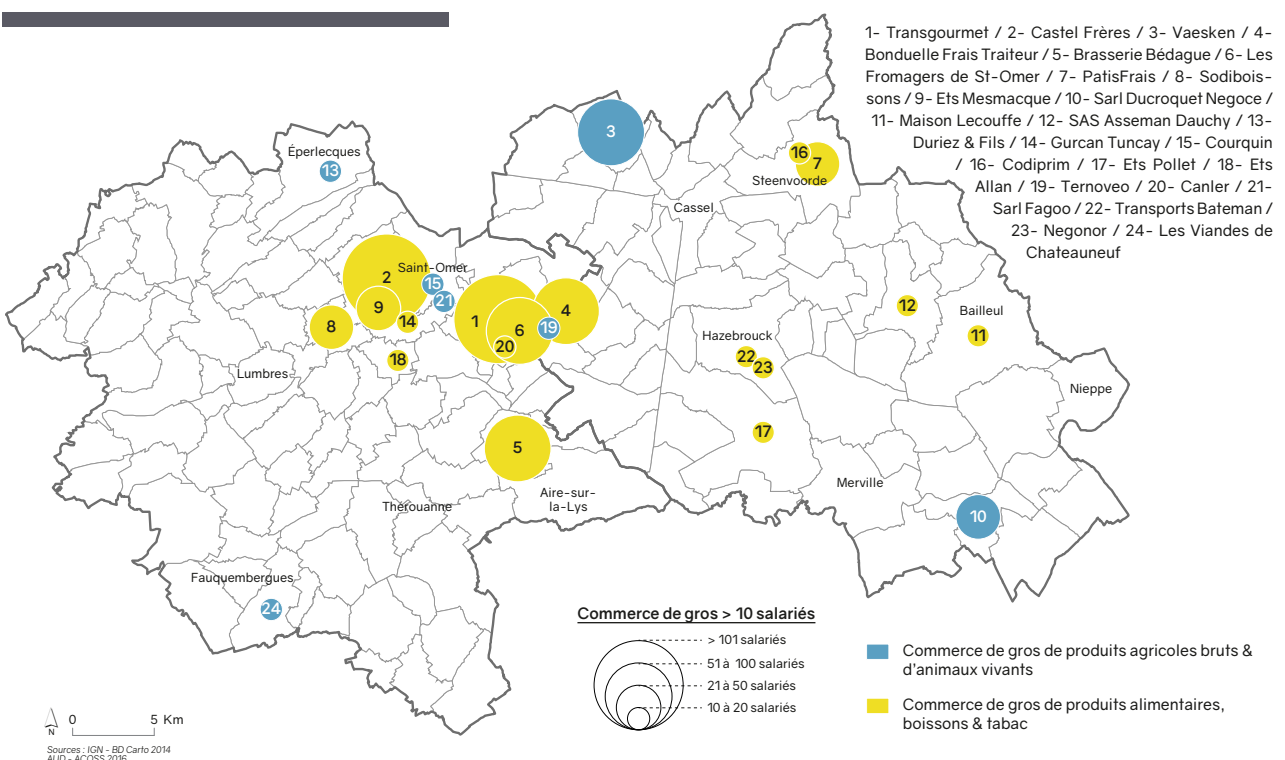
## 2. LES GROSSISTES ET LOGISTICIENS

Au sein de la chaîne, un certain nombre d'intermédiaires interviennent entre les producteurs et les distributeurs. Il s'agit en premier lieu des commerces de gros, dont l'activité consiste à acheter, entreposer et vendre les marchandises.

En 2016, ce secteur d'activité employait 1 066 salariés sur le périmètre AUD et ce chiffre est en progression de 11,7% depuis 2008. L'implantation récente de plate-formes spécialisées sur le territoire a permis la création d'emplois, notamment dans l'Audomarois. Ce secteur est dominé par le poids important du commerce de gros de produits alimentaires et de boissons (788 salariés).

Les entreprises se sont principalement implantées dans des parcs d'activités situés autour du pôle urbain de Saint-Omer et le long des axes structurants telles que Transgourmet et Les Fromagers de Saint-Omer sur les communes d'Arques et de Campagne-lès-Wardrecques au niveau de la Porte Multimodale de l'Aa, Castel Frères à Saint-Martin-lez-Tatinghem, Vaesken à Arnèke, Brasserie Bédague à Roquetoire ou encore Bonduelle Frais Traiteur à Renescure.

### RÉPARTITION ET TAILLE DES ENTREPRISES DE COMMERCE DE GROS DE PRODUITS AGRICOLES ET ALIMENTAIRES EN 2016



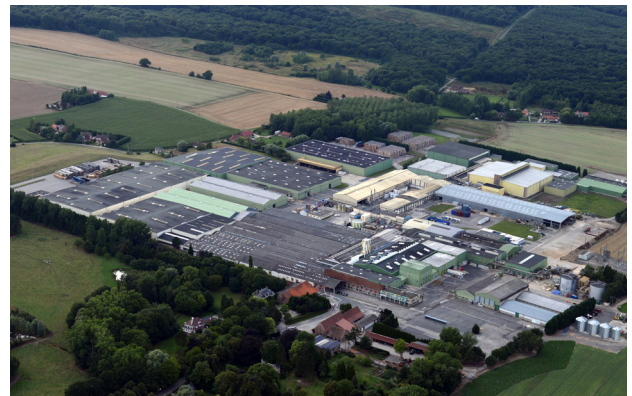
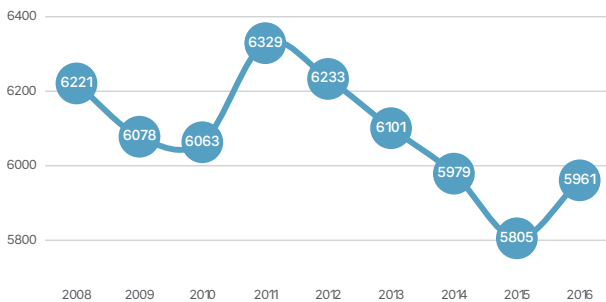
### 3. LES TRANSFORMATEURS

La transformation des produits bruts destinés à l'alimentation constitue le troisième maillon de la chaîne.

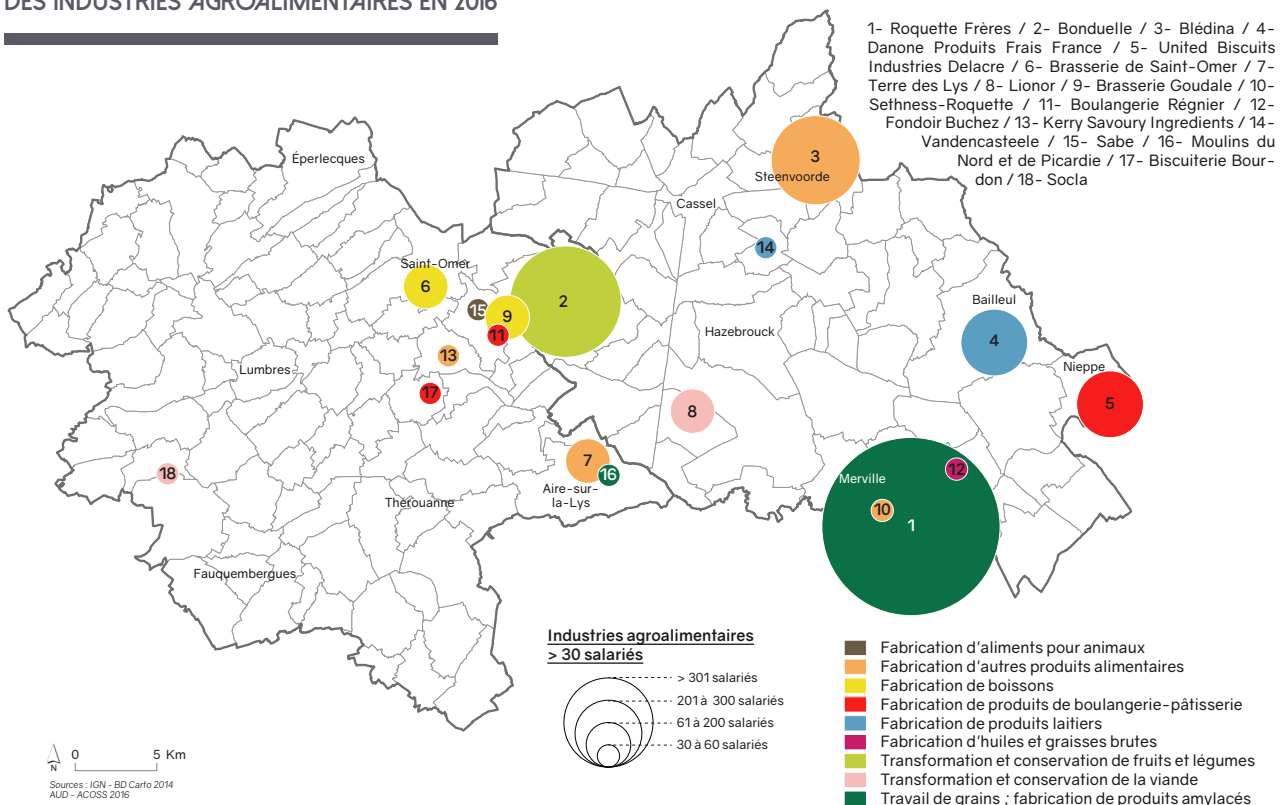
Les industries agroalimentaires, qui comptaient en 2016 près de 6 000 salariés, constituent l'un des secteurs les plus importants de l'industrie du territoire. Cette filière demeure relativement stable, malgré une perte de 260 salariés par rapport à 2008.

Principal pourvoyeur d'emplois en Flandre Intérieure, le secteur est marqué par la présence de groupes de tailles importantes, notamment dans la fabrication de produits amylacés avec Roquette Frères qui emploie près de 3000 salariés, soit la moitié de l'emploi agroalimentaire du territoire. Quatre autres grandes entreprises emploient plus de 200 salariés, Bonduelle dans la transformation des fruits et légumes, Blédina dans la fabrication d'autres produits alimentaires, Danone dans la fabrication de produits laitiers et Delacre dans la fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie.

#### ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ DES INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES



#### RÉPARTITION ET TAILLE DES ENTREPRISES DES INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES EN 2016



## 4. LES DISTRIBUTEURS

La commercialisation des produits alimentaires est la dernière étape de la chaîne, marquée depuis la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle par la diversification de ses opérateurs.



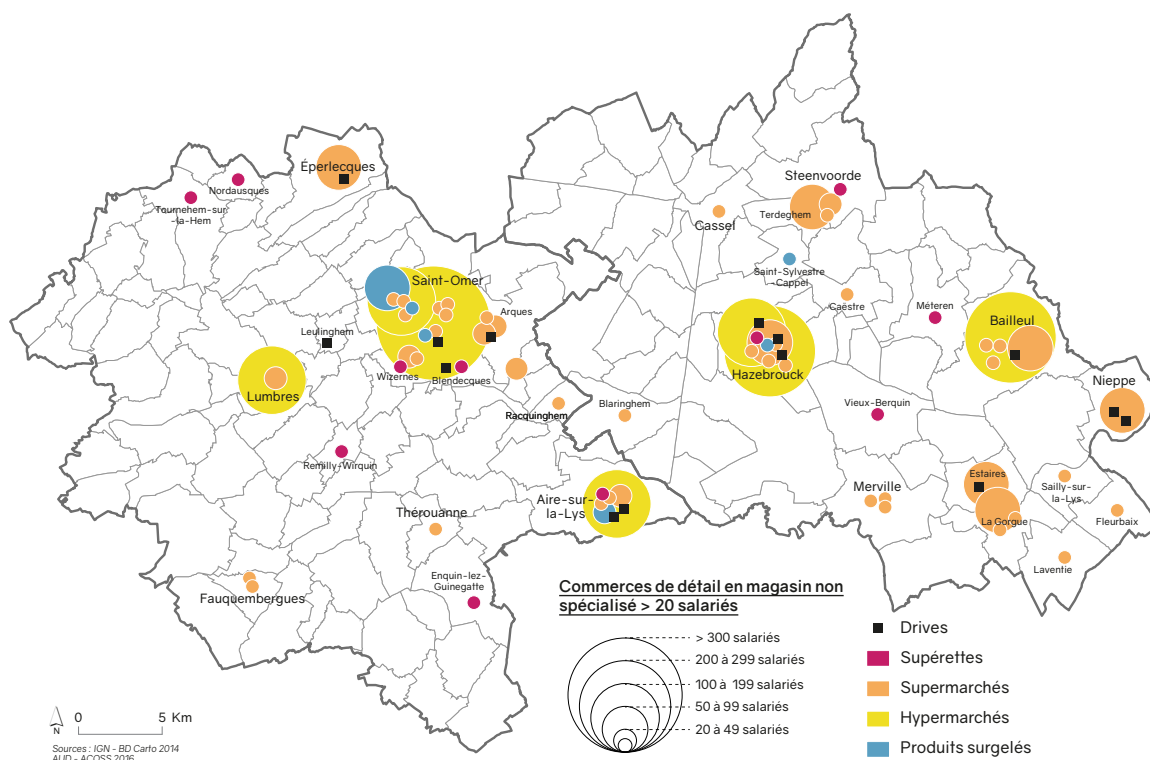
### LA GRANDE DISTRIBUTION

Parmi ces acteurs se trouve la grande distribution qui a connu un essor fulgurant puisqu'elle assure depuis quelques décennies près de 70% des ventes alimentaires en France (INRA). Sous le terme grande distribution sont regroupés les hypermarchés, les supermarchés, les supérettes, les magasins de hard discount et les grandes surfaces spécialisées.

En 2016, le territoire comptait 110 magasins dont 7 hypermarchés et 47 supermarchés, employant un total de 2 829 salariés. Le nombre de salariés de ce secteur a progressé de 11% depuis 2008. Le périmètre de l'AUD a en effet connu ces dernières années une croissance massive du commerce périphérique avec le développement de zones commerciales qui a engendré une hausse du nombre d'emplois dans ce secteur.

Cette évolution apparaît toutefois décorrélée de celle de l'emploi commercial total qui connaît quant à lui une stabilisation.

### RÉPARTITION ET TAILLE DES COMMERCES DE DÉTAIL EN MAGASIN NON SPÉCIALISÉ EN 2016





## LE E-COMMERCE

Ces dernières années, le développement de la vente en ligne a sensiblement modifié les comportements des consommateurs, demandeurs de nouvelles pratiques pour effectuer leurs courses alimentaires et domestiques. D'après la Fédération du E-commerce et de la Vente à Distance (FEVAD) le chiffre d'affaires du commerce en ligne a progressé de 14,5% entre 2015 et 2016 et atteint désormais 72 milliards d'euros, soit 8% du commerce de détail.

Sur le territoire, cette dynamique a eu pour effet visible l'apparition, depuis le début des années 2010, de drives, accélérant la périphérisation des pratiques commerciales. On recense en 2017 la présence de 14 drives.

D'autres concepts de commercialisation continuent d'émerger comme celui du drive piéton, lancé par les enseignes de la grande distribution, qui permet au client de se rendre à pied dans un point de retrait dédié pour récupérer sa commande effectuée sur internet. Destiné à conquérir une clientèle urbaine, ce nouveau mode de commercialisation est encore peu répandu mais pourrait se développer ces prochaines années. De même, face à l'attente croissante des consommateurs, la livraison à domicile de produits alimentaires connaît un essor grâce aux technologies numériques.



## LE COMMERCE DE PROXIMITÉ

La multiplication des canaux de commercialisation a eu des conséquences sur la vitalité des commerces situés en coeur de villes qui connaissent des taux de vacance importants. Ceux-ci doivent prendre en compte les attentes renouvelées des consommateurs en créant de nouveaux concepts et services (plateforme mutualisée entre commerçants, click and collect, animation commerciale, etc).

Afin de favoriser l'attractivité des coeurs de villes, les pouvoirs publics se mobilisent également en accompagnant les commerçants dans la mise en place d'outils de promotion, le soutien à l'installation et l'amélioration de leur visibilité.

Des stratégies digitales sont aussi en cours d'élaboration avec les commerçants afin de mettre à disposition des plateformes web dédiées aux consommateurs.

Les collectivités oeuvrent par ailleurs en faveur d'une politique de revalorisation du cadre de vie afin d'attirer de nouveau les consommateurs dans les centres des villes (exemples : réaménagement d'espaces publics, politique de stationnement, retour de la nature et de l'eau en ville, programme national action coeur de ville, etc).



## LES CIRCUITS COURTS

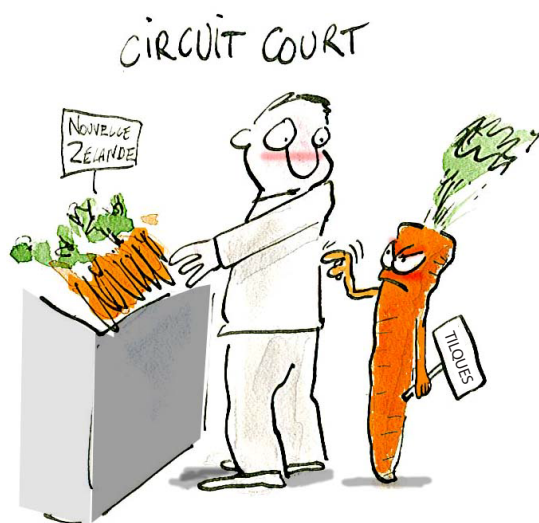
Parallèlement, des circuits plus traditionnels retrouvent un certain engouement auprès des consommateurs désireux de s'alimenter en produits frais.

En effet, les circuits courts ont conduit à l'émergence de nouveaux acteurs ou à une forme de renouveau d'anciens modes de vente, comme les marchés de plein air, les points de vente directe à la ferme, les tournées alimentaires ou encore les drives fermiers de type «Ruche qui dit Oui». Selon l'Ademe, on estime en France à 6% le marché des produits alimentaires en circuits courts.

En 2016, le périmètre de l'AUD comptait plus de 200 exploitations pratiquant une activité de circuit court (Chambre d'Agriculture) parmi lesquelles 122 présentaient un point de vente direct (cf carte ci-dessous).

Ce mode de commercialisation s'est particulièrement bien développé sur la Flandre Intérieure et les communes du Marais Audomarois. Les communes rurales du Pays de Saint-Omer présentent également quelques points de vente mais répartis de manière moins homogène que sur le reste du territoire.

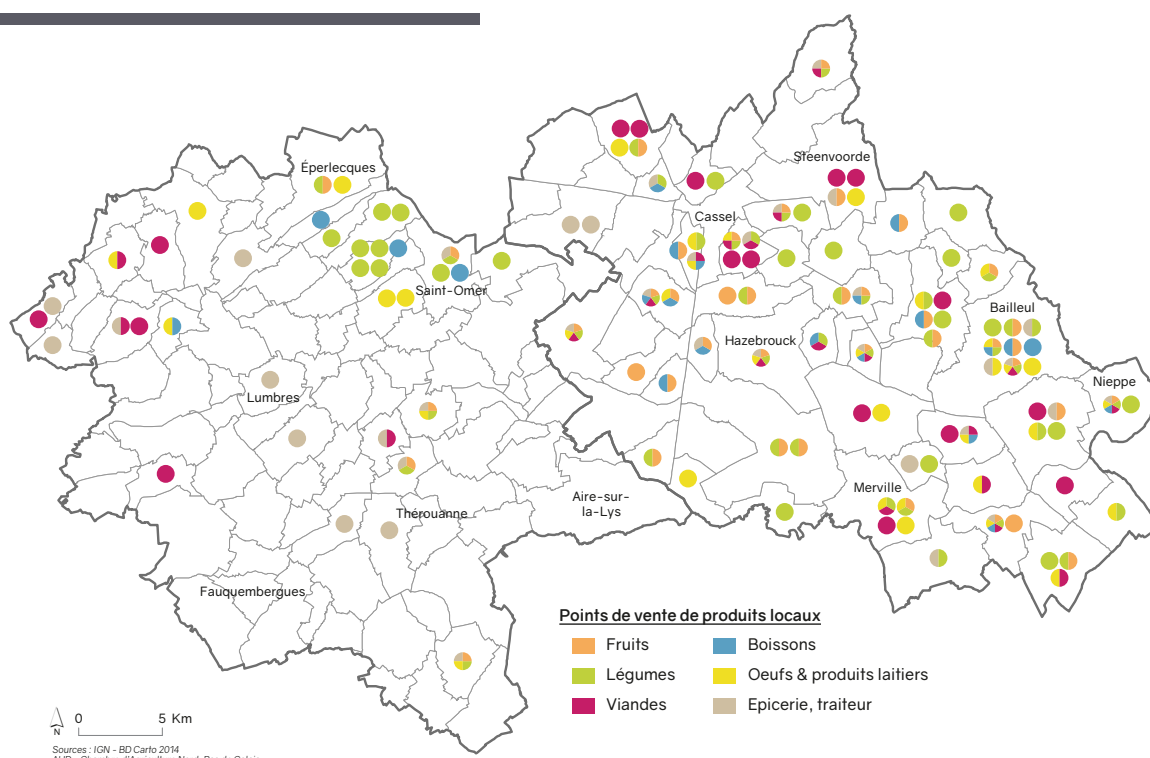
Le développement de la vente directe est actuellement encouragé par des aides financières régionales et européennes octroyées dans le cadre du Programme de Développement Rural de la région Hauts-de-France.



### CIRCUIT COURT

Un circuit est dit court, selon la définition du Ministère de l'Agriculture, s'il comporte au plus un intermédiaire entre le producteur et le consommateur, sans que ne soit précisé l'éloignement entre les lieux de production et de commercialisation.

## POINTS DE VENTE DE PRODUITS LOCAUX EN 2017



## L'ESSOR DU BIO

D'autres types de magasins spécialisés ont vu le jour pour répondre aux nouvelles attentes des consommateurs.

C'est notamment le cas du marché des produits bio, qui, depuis quelques années, est en constante progression.

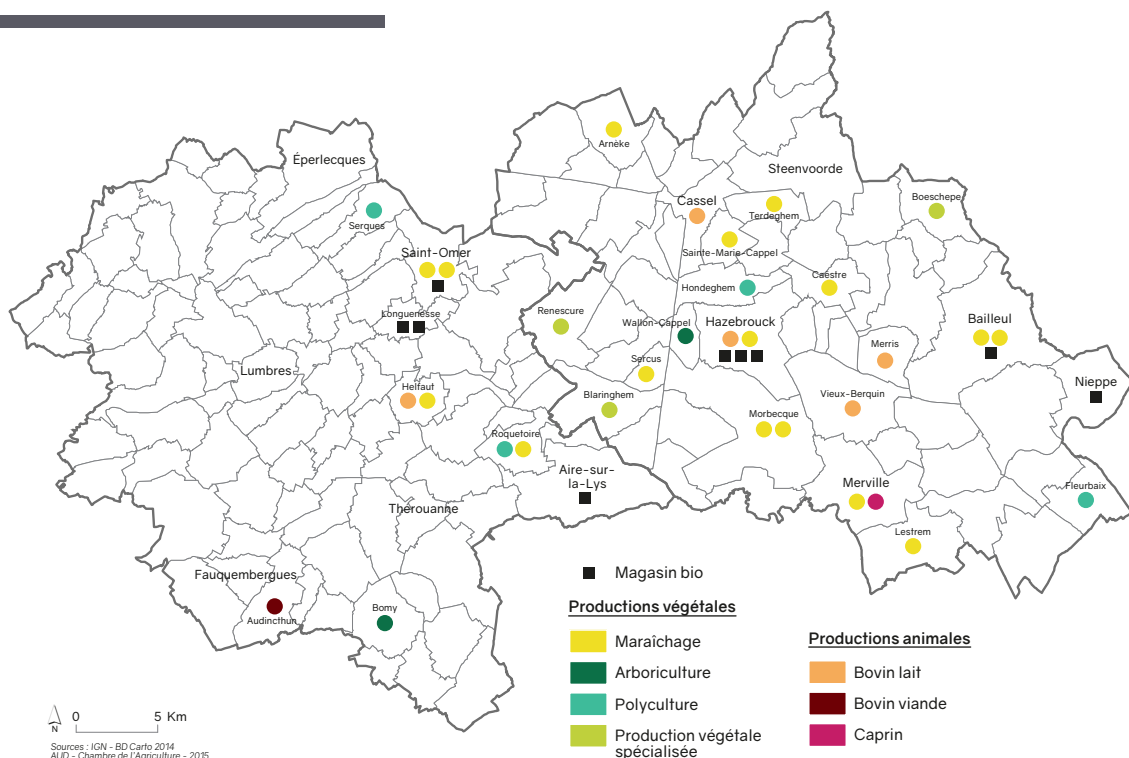
Face à cet engouement, le nombre de conversions d'agriculteurs a augmenté depuis plusieurs années. Le périmètre de l'AUD comptait 32 exploitations en agriculture biologique en 2017 (9 sur le Pays de Saint-Omer et 23 sur la Flandre Intérieure). Seule la frange ouest (dont la Communauté de Communes du Pays de Lumbres) ne compte aucun producteur bio.

De surcroît, face à cette demande, les magasins spécialisés dans le bio se sont progressivement implantés sur le territoire (9 magasins). De même, la grande distribution s'est rapidement adaptée en proposant une large gamme de produits bio.

Dans ce contexte, le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a annoncé dans le cadre du programme Ambition Bio 2022 un objectif de 15% de Surface Agricole Utile (SAU) en agriculture biologique à horizon 2022. Pour ce faire, une enveloppe de 11 milliard d'euros sera mobilisée entre 2018 et 2022 (dont 630 millions de fonds FEADER et 200 millions de crédits d'État), destinée à la conversion en agriculture biologique des exploitations. D'après l'Agence bio, en 2016, le bio a franchi la barre des 5% de la SAU en France et est en deçà des 2% en région Hauts-de-France.



## PRODUCTEURS ET MAGASINS BIO EN 2017

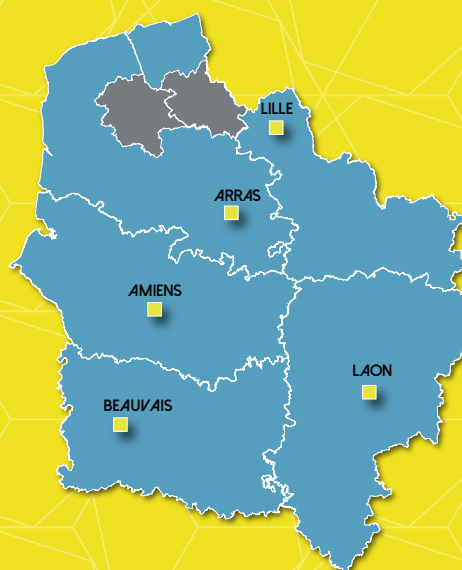


# MÉTHODOLOGIE

## ZONE GÉOGRAPHIQUE D'OBSERVATION

Les zones géographiques présentées dans l'observatoire sont :

- > LE SCOT DU PAYS DE SAINT-OMER
- > LE SCOT DE FLANDRE INTÉRIEURE
- > LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE
- > LE PÉRIMÈTRE AGENCE, périmètre correspondant au territoire d'intervention de l'Agence d'Urbanisme et de Développement, constitué des SCOT du Pays de Saint-Omer et de Flandre Intérieure.



## DONNÉES RÉCOLTÉES

> Issues de la base **ACOSS**, qui recouvre l'ensemble des cotisants des secteurs concurrentiel et non-concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activités économiques sauf les administrations publiques (hors activités sous tutelle), l'éducation et la santé non marchandes et l'emploi par les ménages de salariés à domicile. Les données contenues dans ce fichier sont brutes au 31 décembre de chaque année.

> Issues de la base **CHAMBRE D'AGRICULTURE DES HAUTS-DE-FRANCE**, qui, dans le cadre de l'élaboration des SCOT du Pays de Saint-Omer et de Flandre Intérieure, a dressé le diagnostic agricole de chaque territoire.

> Issues de la base **INSEE - RP 2014**, qui fournit les résultats statistiques de l'année N des territoires de France. Les données sont actualisées tous les ans et mises en ligne au mois de juin de l'année N+3.

Rédaction - Infographie : AUD - Cette publication a été réalisée avec les données :

